



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 15 FEVRIER 2018

Nombre de membres
du Conseil

Communautaire : 43

Nombre de membres
qui se trouvent en

fonction : 43

Nombre de délégués :

- présents : 37

- représentés : 4

TOTAL 41

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 15 février à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Gilbert ROTH, Président.

Membres présents :

Pour la commune d'ALTORF

M. Gérard ADOLPH, Maire
Mme Monique ARNOLD, Adjointe

Pour la commune de DINSHEIM :

Mme Marie-Reine FISCHER, Maire
M. Claude ROUX, Adjoint

Pour la commune de DUTTLENHEIM :

M. Jean-Luc RUCH, Maire

-

-

Pour la commune de GRESSWILLER :

M. Pierre THIELEN, Maire
Mme Sandrine HIMBERT, Cons. Mun.

Pour la ville de MUTZIG :

M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire
Mme Anne GROSJEAN, Adjointe
Dr Jean-Paul GALLOIS, Adjoint
Mme Martine BRENCKLE, Adjointe
M. Raymond BERNARD, Cons. Mun.

Pour la commune de SOULTZ-LES-BAINS :

M. Charles BILGER, Adjoint

Pour la commune d'AVOLSHEIM :

Mme Françoise HAUSS, Maire

Pour la commune de DORLSHEIM :

M. Gilbert ROTH, Maire
Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe
M. Bernard CLAUSS, Adjoint

Pour la commune d'ERGERSHEIM :

M. Maxime BRAND, Maire
Mme Marianne WEHR, Adjointe

Pour la commune d'HEILIGENBERG :

M. Guy ERNST, Maire

Pour la commune de NIEDERHASLACH :

M. Prosper MORITZ, Maire

-

Pour la commune d'OBERSHASLACH :

M. Jean BIEHLER, Maire
Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe

Pour la commune de STILL :

Mme Marie-Odile LIEN, Adjointe

-

Pour la commune de DACHSTEIN :

M. Léon MOCKERS, Maire
Mme Béatrice MUNCH, Adjointe

Pour la commune de DUPPIGHEIM

M. Adrien BERTHIER, Maire
Mme Sylvie KREMER, Adjointe

Pour la commune d'ERNOLSHEIM :

M. Martin PACOU, Maire
Mme Anita WEISHAAR, Adjointe

Pour la ville de MOLSHEIM :

M. Jean-Michel WEBER, Maire
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe
M. Jean SIMON, Adjoint
Mme Renée SERRATS, Adjointe
M. Laurent FURST, Cons. Mun.
Mme Séverine MUNCH, Cons. Mun.

Pour la commune de WOLXHEIM :

M. Adrien KIFFEL, Maire

Membres représentés :

Mme Florence SPIELMANN

ayant donné procuration à M. Jean-Luc RUCH

Mme Danielle HUCK

ayant donné procuration à Mme Renée SERRATS

Mme Danièle LUCAS

ayant donné procuration à M. Prosper MORITZ

M. Laurent HOCHART

ayant donné procuration à Mme Marie-Odile LIEN

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

Mme Danielle ZERR, Adjointe de SOULTZ-LES-BAINS

M. Gérard PIERRON, Adjoint de WOLXHEIM

Membre titulaire représenté par son suppléant :

Excusé :

M. Gilbert STECK, Adjoint au Maire de MOLSHEIM

N° 18-04

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU l’arrêté préfectoral du 14 février 2017 confiant à la Communauté de Communes la compétence en matière d’aménagement, d’entretien et de gestion des aires d’accueil des gens du voyage ;

VU le Schéma Départemental d’Accueil des gens du voyage prévoyant la mise en place d’une coordination sociale sur chaque aire ;

CONSIDERANT que cette mission consiste à :

- effectuer la médiation et la coordination des interventions,
 - faire le lien avec les objectifs de droit commun,
 - apporter une aide aux familles pour l’accès aux services et équipements,
- et a été confiée à l’Association Régionale Spécialisée d’Action Sociale d’Education et d’Animation (A.R.S.E.A.) ;

CONSIDERANT qu’il n’existe, cependant, pas de locaux adaptés pour assurer cette prestation ;

CONSIDERANT, par ailleurs, que des besoins en stockage d’équipements ou de matériels à usage fréquent sont également apparus ;

CONSIDERANT que pour remédier à ces deux problématiques, la mise en place d’un bungalow, ainsi qu’un container de stockage, est préconisée ;

CONSIDERANT que cette opération, incluant le raccordement électrique et l’acquisition de petits équipements mobiliers, estimée à 15.000,00 € H.T., est susceptible de bénéficier du concours financier du Département du Bas-Rhin ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Gérard ADOLPH, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l’unanimité
1° décide**

d’implanter sur l’aire d’accueil des gens du voyage de MOLSHEIM, un container de stockage d’équipements et de matériels à usage fréquent, ainsi qu’un local au titre de la médiation sociale, pour un montant total de 15.000,00 € H.T.,

2° sollicite

à ce titre, le concours financier du Département du Bas-Rhin, à hauteur de 30 % du montant de l’opération,

3° autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à l’instruction et à l’encaissement de cette subvention.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Gilbert ROTH

Acte à classer**DE-18-04****1**

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-02-20T15-59-05.00 (MI209714712)**Identifiant unique de l'acte :**067-246701064-20180215-DE-18-04-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Finances et Budget - Aire d'accueil des gens du
de MOLSHEIM - Implantation d'un container de
et d'un local au titre de la médiation sociale : Dem
de subvention auprès du Département du Bas-Rhin**Date de décision :** 15/02/2018**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.5. Subventions**Acte :** [delib n° 18-04 finances et budget PDF](#) **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 20/02/18 à 15:59

Par [WACH Joelle](#)**Transmis**

Date 20/02/18 à 15:59

Par [WACH Joelle](#)**Accusé de réception**

Date 20/02/18 à 16:07

